Entretien et Réparation des produits Sunpath

Applicable à tous les Javelin et Javelin Odyssey, sacs-harnais de sport et élève.

Votre harnais Javelin/Javelin Odyssey bénéficie des dernières technologies et des méthodes de fabrication à la pointe.

PERSONNEL QUALIFIE :

Nous recommandons fortement que toutes les réparations sur les Javelin(Odyssey) soient réalisées dans les ateliers Sunpath, à Zéphir Hills en Floride.

AUTORISATION :

Délivrée pour tous les Javelin/Javelin Odyssey sous l'apellation TSO c 23 D.
L'étiquette du TSO se situe sous le rabat de la réserve ou sous la pochette de la broderie si le rabat de fermeture du secours est de couleur claire.
Si cette étiquette n'est pas apparente ou a été retirée, N'UTILISEZ PAS LE SAC.
Le déplacement du label TSO revient à annuler toutes les certifications.
S'il existe des signes d'usure ou de dommages évidents : FAITES INSPECTER COMPLETEMENT VOTRE EQUIPEMENT PAR UN REPARATEUR AGREE, ou dans nos installations à Zéphyr Hills, avant le prochain saut.

LIMITES ET DIRECTIVES EN CAS DE DEGATS

Les limites et directives sont applicables à toutes les sections du harnais, y compris les élévateurs de la réserve, la sangle principale du harnais, les sangles latérales et diagonales du harnais, ainsi que les cuissardes. A chaque cycle de pliage, le harnais entier doit être inspecté.

Cette inspection, une fois accomplie, doit être notée sur la carte de pliage fournie par le constructeur (A pour Assemblage, I pour Inspection, P pour Pliage, R pour Repliage), impliquant que la personne ayant réalisé l'inspection certifie que le harnais, le conteneur et les composants sont fonctionnels et prêts à sauter. Une inspection visuelle de la sangle et des boucleries doit être effectuée avant chaque saut, pour déterminer si des signes inhabituels d'usure ou d'abrasion, des entailles ou tout autre dégât évident peuvent dégrader la résistance des sangles ou de la bouclerie.
Référez-vous à la liste suivante comme directive d'évaluation de l'état des sangles :

- **Catégorie 1 : état comme neuf, pas besoin de remplacement, voir figure 1.**
- **Catégorie 2 : présente des dégradations mineures, usure due à l'utilisation normale, le remplacement est facultatif, mais à reporter afin que la prochaine inspection cible cet endroit particulier, voir figure 2.**
- **Catégorie 3 : les dommages sont situés aux extémités, des points de couture sont cassés ou manquants. Remplacement/réparation obligatoire.**

Figure 1 Catégorie 1

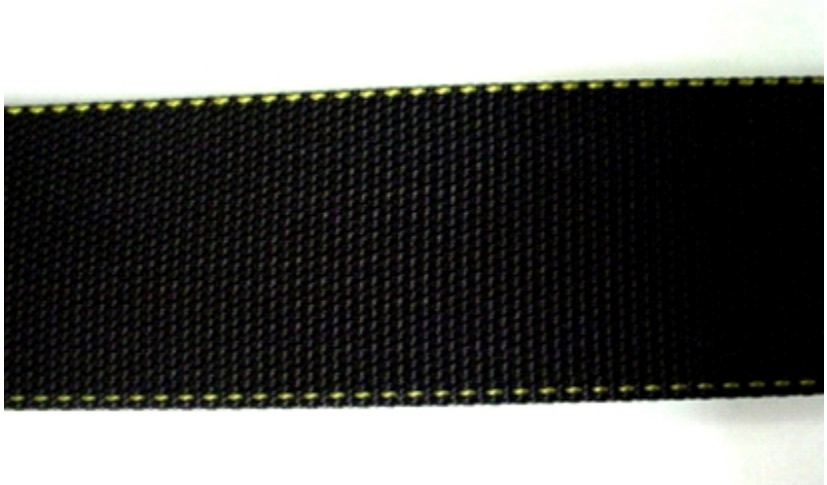

Figure 2 Catégorie 2

Figure 3 Catégorie 3

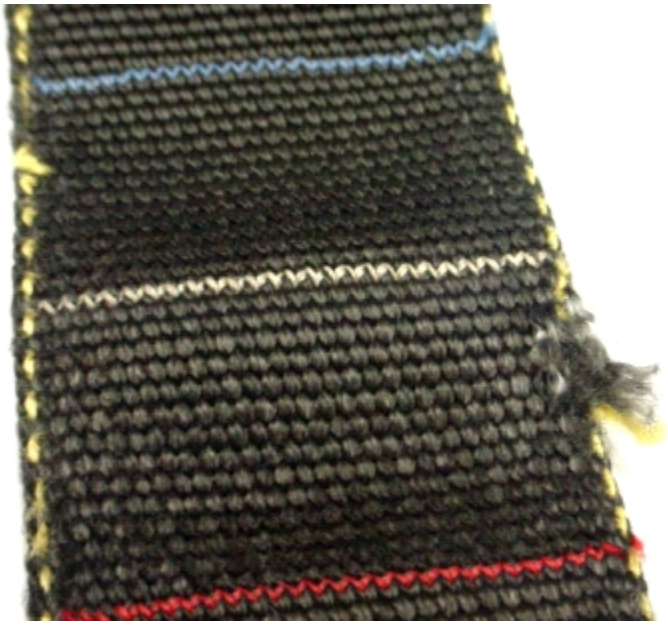

ENTRPOSAGE

Les textiles et autres matériaux utilisés dans la fabrication du parachute, incluant conteneur et harnais, sont sensibles aux éléments suivants : les rayons ultra-violets (soleil), tous les produits corrosifs, type solvants. Lorsque l'équipement n'est pas utilisé, il est recommandé l'entreposer dans un sac de transport et dans un endroit approprié, où la température et le taux d'humidit restent dans des limites acceptables.